

Assemblée générale du 25 juin 2010 :

un temps fort de rassemblement

C'est dans le contexte actuel de mutation des secteurs sanitaire et médico-social que s'est tenue l'Assemblée générale de L'ADAPT le 25 juin dernier. Près de 150 adhérents, administrateurs, bénévoles et directeurs d'établissements étaient réunis à Pantin pour ce temps de partage. Outre les décisions statutaires, cette journée de rassemblement a été marquée par plusieurs interventions de personnalités extérieures, par une table ronde du Réseau des Réussites et par un bilan d'étape de l'élaboration du nouveau projet associatif de L'ADAPT.

L'intervention de Madame Fabienne Jegu de la Halde a permis de connaître le rôle de cette institution dans le domaine du handicap. La Halde a reçu plus de 10 000 réclamations en 2009 dont 19% concernent le handicap et la santé. C'est le deuxième motif de discrimination invoqué après l'origine (28% des réclamations). L'intervenante a aussi évoqué la discrimination positive et a invité L'ADAPT à participer à un groupe de travail sur le sujet.

Maître Maxence Cormier, avocat au barreau de Paris, a su rendre accessible les enjeux d'une loi complexe mais essentielle pour notre secteur

d'activité : la loi Hôpital, patients, santé, territoire (HPST) du 21 juillet 2009. Elle sous-tend une recomposition du secteur et implique un changement dans les pratiques des professionnels de notre association. Si la régionalisation en est l'aspect le plus connu, n'oublions pas tout ce qui concerne la tarification à l'activité, chantier d'importance sur lequel L'ADAPT porte toute son attention.

La table ronde du Réseau des Réussites a permis, via l'implication de nos bénévoles, de souligner la dimension profondément humaine et citoyenne de leur démarche, qui, rappelons-le, vise à parrainer une personne handicapée dans sa recherche d'emploi.

Temps fort de notre Assemblée générale 2010, le bilan à mi-étape de l'élaboration du nouveau projet associatif de L'ADAPT pour les années 2011-2015. Eric Blanchet, Directeur général, a présenté la synthèse des travaux très riches réalisés au cours des derniers mois dans le cadre des différents groupes de travail sur les valeurs qui sont les nôtres, dont l'innovation, le bilan du précédent projet associatif, le développement associatif, les métiers de L'ADAPT, la prospective. Administrateurs, professionnels et bénévoles ont contri-

bué avec compétence et enthousiasme à ces travaux fructueux. En conclusion, j'ai rappelé l'échéance de la fin 2010 pour finaliser ce nouveau projet associatif et appelé, avec Eric Blanchet, à une mobilisation de toutes les forces vives de notre association pour y aboutir. ■

Emmanuel Constans,
Président de L'ADAPT

Composition du nouveau Conseil d'administration

Elu par vote des adhérents à l'Assemblée générale du 25 juin 2010.

Emmanuel Constans, Président

Bureau :

Alain Fournier, Vice-président

François Mancy, Secrétaire général

Michel Rebillon, Secrétaire général adjoint

Alain Le Dauphin, Trésorier

Bruno Heinry, Trésorier adjoint

Christian Girerd, Membre du bureau délégué au patrimoine

Administrateurs :

Patrick Bezier, Patrick Desruelles,

Yvette Dufour, Patrick Farfal,

Stéphane Forgeron,

Murielle Gernez, Marie-Hélène Gillig,

Philippe Grès, Joël Heloir, Michelle

Joyaux, Jean-Paul Labrande, Gilbert

Laurenty, Dominique Le Douce,

Marc Lescuyer, Marc Loubet,

Josy Noël, Alain Pruneyre.

Armand Mella, un engagement au service de L'ADAPT depuis 2003.

Membre du Conseil d'administration et Secrétaire général de L'ADAPT depuis 2003, Armand Mella a quitté notre Conseil d'administration, lors de l'Assemblée générale de juin 2010. Il aura marqué L'ADAPT par son militantisme, sa disponibilité, son engagement et son attachement à la cause associative en particulier comme Président de la commission vie associative.

Ancien cadre dirigeant d'un grand groupe industriel, il a fortement impulsé la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, et a su créer des liens pérennes de partenariat entre notre association et le monde de l'entreprise. L'ADAPT lui est particulièrement reconnaissante pour l'action désintéressée qu'il a ainsi menée au service de l'insertion des personnes handicapées.



La démarche participative

Quatre groupes de travail, réunis entre mai et juin 2010, ont travaillé à l'élaboration du prochain projet associatif. Les participants, dont la pluralité des profils en faisait la richesse, étaient quelque 80. Réactions.

« **La démarche engagée associant des bénévoles**, des professionnels et des usagers m'apparaît être une méthode pragmatique et participative qui permet une co-construction basée sur une redéfinition ou une affirmation des valeurs portées par L'ADAPT dans l'intérêt des besoins et attentes des usagers. »

Michel Rebillon, Administrateur

« **Etant à la fois adhérent et professionnel**, il me paraissait intéressant d'apporter ma contribution au projet. Je me suis rendu compte lors des échanges que, jusqu'à ce jour chaque « catégorie » de participant s'activait sans qu'un réel travail commun soit réalisé. C'était se priver de l'extrême richesse apportée par chacune des facettes de la vie associative. »

Patrick Criquet, Directeur

délégué LADAPT/Basse-Normandie

« **Les débats ont été très ouverts**, la réflexion très riche grâce à la diversité des expériences, des idées, des préoccupations des uns et des autres. Cette démarche participative de qualité est, selon moi,

indispensable à la refondation d'un projet associatif digne de L'ADAPT. »

Philippe Grès, Administrateur

« **Mettre à plat nos différentes représentations de L'ADAPT**, a été une manière de confirmer que l'on n'y vient pas par hasard et qu'on y amène ce que l'on est ! J'ai apprécié la pluralité de points de vue : L'ADAPT c'est tout sauf la pensée unique. Ce pari généreux porte ses fruits et motive des hommes et des femmes d'horizons différents qui se retrouvent pour déployer leurs talents au service de ceux qui en ont besoin. »

Janie Harros, Marraine du Réseau

des Réussites

« **Les idées échangées étaient riches et diverses** : du parcours scolaire à l'intégration professionnelle, en passant par le social, l'évolution de la société et la santé sans oublier l'accompagnement de la personne dans sa passion et dans ses projets, chacun a apporté à sa manière une pierre à l'édifice. »

Cyril Bidaud, Parrainé du Réseau

des Réussites

« **Dans le mode même de construction du projet**, j'ai trouvé la traduction de la nature fondamentale du mouvement associatif : l'association des énergies,

des compétences, des questionnements, des mises en perspective. Au fil des débats, il n'y a pas toujours conjonction des points de vue mais il n'y a pas de distinction entre les statuts : bénévoles et salariés s'associent spontanément pour la refondation du projet associatif. »

Thierry Delerce, Directeur

interdépartemental nord Rhône-Alpes

« **J'ai trouvé très démocratique que des bénévoles**, des adhérents, des directeurs d'établissements et des administrateurs puissent se réunir sans hiérarchie ressentie pour définir les nouvelles orientations que notre association doit défendre pour les prochaines années. Cela montre la vivacité et la réactivité des membres de l'association. »

Murielle Gernez, Administratrice

« **L'alchimie a bien fonctionné entre bénévoles engagés** et professionnels compétents et développe notre envie de poursuivre ces coopérations au niveau local. L'ADAPT nous permet de concilier notre engagement militant et notre mission de service auprès des personnes que nous accueillons dans nos établissements. »

Nathalie Paris, Directrice déléguée

L'ADAPT/Rhône

BULLETIN D'ADHESION 2010

Merci de retourner ce formulaire, accompagné de votre règlement, dans une enveloppe affranchie au tarif en rigueur à l'adresse suivante :
L'ADAPT / Siège Social – Tour Essor – 14 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex

Nom / Prénom

Adresse

Code postal Ville.....

Téléphone..... Fax.....

Email.....

Avantage fiscal : le montant de votre adhésion est déductible de vos impôts dans les conditions prévues par la loi. Un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année. L'adhésion donne droit de vote pour l'élection du Conseil d'administration de L'ADAPT dès l'année suivant l'adhésion et vous permet de participer à l'Assemblée générale.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations dont nous disposons à votre égard. Pour faire valoir ce droit, il vous suffit de prendre contact avec le siège de l'association. Mail : contact@ladapt.net

Je verse ma cotisation annuelle de :

Membre adhérent : 20,00 € 40,00 € 60,00 €

Membre adhérent donateur : 80,00 €

Membre adhérent bienfaiteur : 400,00 €

Autre : €

Par ailleurs, je souhaite :

> consacrer du temps aux actions de L'ADAPT : Oui Non

> recevoir par mail la newsletter de L'ADAPT : Oui Non

Fait à le

Signature :

